



Saint-Pierre du Vauvray, le 30 septembre 2023

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-Président en charge des Mobilités,

Je vous ai sollicités il y a quelques mois pour évoquer la possibilité d'une réouverture des dessertes en gare de Saint-Pierre-du-Vauvray. Vous n'avez pas souhaité à l'époque lancer ce test, à l'instar de ce qui va être fait en gare de Pont de l'Arche-Alizay en fin d'année.

Les récentes déclarations du Chef de l'Etat et de son Ministre des Transports au sujet des RER métropolitains nous semblent changer la donne.

La Normandie ne doit pas être l'oubliée de ces projets, et les habitants des couronnes métropolitaines doivent pouvoir bénéficier de cette alternative aux très coûteux déplacements automobiles, en réduisant du même coup leur impact sur le climat et l'environnement.

La remise en place de dessertes en périphérie sera en effet une opportunité précieuse pour les salariés, les étudiants, les personnes ayant besoin de se déplacer pour raisons de santé ou simplement pour les loisirs, en leur permettant de se rendre en ville sans participer à la congestion et à la pollution de l'espace urbain et des accès routiers.

Lors d'échanges que nous pu avoir récemment avec Monsieur Grégoire Forgeot d'Arc, le directeur des lignes normandes, celui-ci nous a confirmé que **les RER métropolitains seraient le moyen de réouvrir des dessertes dans un rayon de 40 kilomètres autour des métropoles.**

Saint-Pierre du Vauvray dans l'Eure coche toutes ces cases.

En outre, cela ne nécessiterait aucun investissement : il s'agirait simplement d'inscrire des arrêts supplémentaires sur la grille des lignes omnibus existantes.

Nous savons en effet que la métropole de Rouen est candidate pour s'inscrire dans le plan de développement des Réseaux Express Régionaux Métropolitains, en partenariat avec SNCF, l'Etat, la Région et l'Agglomération Seine-Eure, afin de développer le train comme « mode urbain ».

L'étoile ferroviaire de Rouen se développerait ainsi sur cinq branches :

- au Nord vers Yvetot (36 kms) en passant par Maromme, Malaunay, Barentin, Pavilly et Motteville ;
- vers Auffay (41 kms) en passant par Montville, Clères et Saint-Victor ;
- vers Sommery (39 kms) en passant par Morgny, Longuerue – Vieux Manoir et Buchy
- au Sud vers Bourtheroulde (29 kms) en passant par Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne du Rouvray, Oissel, Tourville et Elbeuf – Saint-Aubin
- vers Louviers (35 kms) en passant par Pont de l'Arche et Val de Reuil.



Située à 35 kilomètres au Sud de Rouen dans l'Eure, la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray semblerait tout à fait fondée à s'inscrire dans l'étoile ferroviaire métropolitaine du côté eurois.

L'Agglomération Seine-Eure a en effet toute légitimité à bénéficier du réseau express métropolitain, étant partie prenante du pôle métropolitain avec la Métropole Rouen Normandie, et comme bassin d'emplois important – avec des milliers de déplacements quotidiens en provenance et à destination de la métropole.

La gare de Pont de l'Arche verra ainsi ses dessertes passer de 4 actuellement à 12 en fin d'année.

La gare de Saint-Pierre du Vauvray dispose elle aussi d'une position stratégique, au pied d'un pont ouvrant vers le Vexin sur la rive droite de la Seine, avec un **trafic de 7000 véhicules / jour** selon le dernier comptage du Cerema en date du 22 juin 2022 (*étude du département de l'Eure sur la CVCB, la Chaussée à Voie Centrale Banalisée*).

De taille comparable à plusieurs communes de Seine-Maritime situées à la même distance au Nord de Rouen, pourquoi Saint-Pierre-du-Vauvray, avec ses atouts géographiques et une gare existante (fermée en 2019), ne pourrait-elle pas bénéficier des mêmes avantages que les seinomarins pour les habitants eurois du secteur ?

Face à 20 communes desservies en Seine-Maritime, cela n'en ajouterait qu'une cinquième dans l'Eure, à la même distance de 35 kilomètres du centre de la métropole que plusieurs communes de taille équivalente ou moins importante situées au nord.

Nos territoires périurbains revendiquent cette coopération avec les métropoles.

L'Eure n'a pas vocation à n'être qu'un réservoir foncier pour des zones logistiques à faible qualité d'emplois, des autoroutes et des villages-dortoirs.

Nos territoires ont de nombreux atouts de qualité de vie, avec une forte vocation environnementale, agricole et sociale pour les habitants des villes. Les terres agricoles, les captages d'eau potable, les forêts, les lacs, les rivières, sont une ressource qui profitent à tous. Préservons ce cadre naturel de haute qualité, et offrons aux habitants des campagnes périphériques, comme à ceux des villes, le moyen de se déplacer et de se rencontrer grâce au train.

Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, de bien vouloir considérer cette demande d'équité et d'efficacité à moindre coût pour notre territoire.

Je vous prie d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Laetitia SANCHEZ,



La Maire,



